

COLLOQUE INTERNATIONAL  
**RÉFORMES ET MUTATIONS  
DES COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES ET DE  
L'ACTION LOCALE**

**21 & 22 octobre 2010 - Toulouse**

Université Toulouse 1 Capitole  
2 rue du Doyen Gabriel Marty

**DOSSIER DE PRÉSENTATION**

[www.reforme-des-collectivites.org](http://www.reforme-des-collectivites.org)



**IDET  
COM**



<b>I – COMMUNIQUE DE PRESSE</b>	<b>p. 3</b>
<b>I - PRESENTATION DU COLLOQUE</b>	<b>p. 5</b>
1. EXPLORATION DES DIFFERENTS AXES	p. 6
1.1 Sur la question de la démocratie	p. 6
1.2 Sur la question institutionnelle	p. 6
1.3 Sur la question des moyens	p. 6
2. ORGANISATION DU COLLOQUE	p. 7
2.1 Les structures	p. 7
2.2 L'appel à communication	p. 5

Toulouse, le 6 juillet 2010

## **Colloque international**

### **Réformes et mutations des collectivités territoriales et de l'action locale**

**21 & 22 octobre 2010 - Toulouse**

Université Toulouse 1 Capitole – 2 rue du Doyen Gabriel Marty

L'Institut du Droit, de l'Espace, des Territoires et des Communications (**IDETCOM**) en liaison avec le Groupement de recherches sur l'administration locale en Europe (**GRALE**) organise un colloque international : *Réformes et mutations des collectivités territoriales et de l'action locale* ; les 21 et 22 octobre 2010, à l'Université Toulouse 1 Capitole.

La volonté de l'équipe IDETCOM de l'Université Toulouse 1 Capitole est d'organiser un colloque visant à porter un regard général sur la Réforme des collectivités et ses conséquences.

Pour cela l'IDTECOM a élaboré une problématique qui pourrait interroger la réforme au travers de trois grands axes :

- L'impact de la réforme sur les questions touchant à la démocratie
- L'impact de la réforme touchant aux questions institutionnelles
- L'impact de la réforme quant aux moyens mis au service des collectivités territoriales.

Pour chacune de ces problématiques, le regard doit être porté sur les mutations organisationnelles qui posent les questions relatives aux nouveaux partages des prérogatives et aux modes de mise en œuvre de l'action publique.

Cela renvoie la question : Quelle Gouvernance pour quels Territoires ?

L'architecture du colloque s'organisera autour de ces trois thématiques pour lesquelles les interrogations porteront sur les nouveaux rapports entre l'État et les Collectivités, les nouveaux rapports entre les collectivités et les citoyens ou autres acteurs du territoire, les nouveaux rapports entre les collectivités locales et leurs agents.

Schématiquement les deux journées vont se diviser en plusieurs temps :

- des séances plénières avec des interventions d'une vingtaine de minutes pour chaque participant (universitaires ou professionnels)
- des Ateliers (deux ou trois en parallèle) : interventions d'une dizaine de minutes d'universitaires et/ou de professionnels sur chaque thème suivies d'un débat avec la salle.
  - « Table-Ronde » sur un thème unique avec la même logique que les Ateliers suivie d'une discussion.

**Comité d'organisation :** Lucien RAPP, Serge REGOURD, Joseph CARLES, Laurence CALANDRI (Maître de conférences, Université Toulouse 1 Capitole) Frédérique DE LA MORENA (Maître de conférences), Xavier BARELLA (Doctorant, Université Toulouse 1 Capitole), Didier GUIGNARD (Maître de conférences, Université Toulouse 1 Capitole), tous membres de l'IDETCOM.

**Contact presse :**

**Virginie Fernandez**

**Mél : [virginie\\_fernandez@yahoo.fr](mailto:virginie_fernandez@yahoo.fr)**

**Tél : 06 09 70 77 33**

## II - PRESENTATION DU COLLOQUE

L'Institut du Droit, de l'Espace, des Territoires et des Communications (IDETCOM) en partenariat avec le Groupement de recherches sur l'administration locale en Europe (GRALE) organise un colloque international : « *Réformes et mutations des collectivités territoriales et de l'action locale* » ; les 21 et 22 octobre 2010, à l'Université Toulouse 1 Capitole.

La volonté de l'équipe IDETECOM de l'Université Toulouse 1 Capitole est d'organiser un colloque visant à porter un regard général sur la Réforme des collectivités et ses conséquences.

Pour cela l'IDTECOM a élaboré un axe qui pourrait interroger la réforme sur trois grands items :

- L'impact de la réforme sur les questions touchant à la démocratie
- L'impact de la réforme touchant aux questions institutionnelles
- L'impact de la réforme quant aux moyens mis au service des collectivités territoriales.

Pour chacune de ces problématiques, le regard doit être porté sur les mutations organisationnelles qui posent les questions relatives aux nouveaux partages des prérogatives et aux modes de mise en œuvre de l'action publique.

Cela renvoie la question : Quelle Gouvernance pour quels Territoires ?

L'architecture du colloque s'organisera autour de ces trois thématiques pour lesquelles les interrogations porteront sur les nouveaux rapports entre l'État et les Collectivités, les nouveaux rapports entre les collectivités et les citoyens ou autres acteurs du territoire, les nouveaux rapports entre les collectivités locales et leurs agents.

Schématiquement les deux journées vont se diviser en plusieurs temps :

- des séances plénières avec des interventions d'une vingtaine de minutes pour chaque participant (universitaires ou professionnels) :
- des Ateliers (deux ou trois en parallèle) : interventions sous la forme de « *Focus sur* d'une dizaine de minutes d'universitaires et/ou de professionnels sur chaque thème suivies d'un débat avec la salle.
- « Table-Ronde » sur un thème unique avec la même logique que les Ateliers suivie d'une discussion.

## **1. EXPLORATION DES DIFFERENTS AXES**

### **1.1 Sur la question de la démocratie**

Cette question paraît toucher aux modes de représentation et elle doit donc s'intéresser aux propositions relatives aux représentations politiques :

- L'élection des conseillers communautaires par « fléchage » sur les listes aux municipales
- La création des conseillers territoriaux
- La création des métropoles
- L'information du citoyen et les modes de communication.

Ces différents aspects peuvent être traités au regard de la place du citoyen dans les choix politiques de la représentativité des élus et donc des modes de gouvernance qui permettraient de les associer.

### **1.2 Sur la question institutionnelle**

Cette dimension est certainement la plus fertile, et elle touche notamment :

- Quelles nouvelles structures ?
- Quelles relations entre les collectivités et les opérateurs ?
- Quels modes de régulation ?
- A la question du principe d'autonomie au regard de la suppression de la clause générale de compétences :
- Aux modifications des procédures de contrôle.

Ces questions ont naturellement regardées à travers le prisme des modes de relations entre les acteurs, donc, au cœur des questions de gouvernance.

### **1.3 Sur la question des moyens**

Cet item permettra de traiter tous les moyens :

- Quels financements pour quelle autonomie ?
  - La réforme fiscale
  - Les démarches de standardisation de la dépense.
- Quels statuts pour les fonctionnaires territoriaux ?
  - La réforme des concours
  - Le principe du licenciement
  - La fusion des fonctions publiques.

La question des moyens et notamment les hypothèses de partage des impôts d'État, et l'évaluation du coût des dépenses relatives aux compétences transférées (Voir Rapport de la Cour des Comptes « La conduite par l'État de la décentralisation » octobre 2009), renvoient à la gouvernance fiscale et financière.

## **2. ORGANISATION DU COLLOQUE**

### **2.1 Les structures**

L'élaboration et le suivi de cette manifestation ont nécessité la mise en place de deux institutions.

D'une part, un comité scientifique composé des Professeurs Lucien RAPP et Serge REGOURD et de Joseph CARLES, Maître de conférences IEP Toulouse ; deux places sont réservées à des représentants du GRALE.

D'autre part un comité d'organisation : Lucien RAPP (Professeur, Université Toulouse 1 Capitole), Serge REGOURD (Professeur Université Toulouse 1 Capitole), Joseph CARLES, (Maître de conférences IEP Toulouse) Laurence CALANDRI (Maître de conférences, Université Toulouse 1 Capitole) Frédérique DE LA MORENA (Maître de conférences), Xavier BARELLA (Doctorant, Université Toulouse 1 Capitole), Didier GUIGNARD (Maître de conférences, Université Toulouse 1 Capitole), tous membres de l'IDETCOM.

### **2.2 L'appel à communication**

Dans le cadre du projet de colloque certains intervenants ont été pressentis.

Toutefois conformément d'une part, à son mode de fonctionnement lors des précédentes manifestations organisées et d'autre part, à son souhait d'un partenariat avec le GRALE, l'IDETCOM a été désireux d'ouvrir ce colloque à tout enseignant chercheur et membre de la société civile.

Les candidats communiqueront une problématique d'une vingtaine de lignes maximales accompagnée d'un plan. Les réponses seront adressées au plus tard le 10 juillet 2010.